

Concours Georges Vedel 2024

06/12/2023



14e édition du *Concours Georges Vedel*, destiné à récompenser les meilleures plaidoiries.

Avec le parrainage du Conseil constitutionnel, Lextenso organise, à l'initiative de **M. Dominique Rousseau** - Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - la 14^e édition du *Concours Georges Vedel*, destiné à récompenser les deux meilleures plaidoiries, l'une en défense, l'autre en demande, sur une question prioritaire de constitutionnalité.

Ce concours, ouvert aux **étudiants de Master II**, offre l'opportunité unique de plaider au Conseil constitutionnel devant un jury prestigieux : Conseil d'État, Cour de cassation, ordre des avocats aux Conseils et Conseil national des barreaux (CNB). Il se déroule de **décembre 2023 à juin 2024**, sur la base du cas pratique validé par le conseil scientifique.

Les équipes souhaitant s'inscrire et remplissant les conditions fixées dans le règlement, doivent renvoyer le formulaire d'inscription à l'adresse suivante : prixQPC@lextenso.fr

Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 29 février inclus**.

[VOIR LE CAS PRATIQUE DU CONCOURS VEDEL 2024](#) ↗

[VOIR LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU CONCOURS VEDEL 2024](#) ↗

[TÉLÉCHARGER LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION DU CONCOURS VEDEL 2024](#)

[CONSULTER LE RÈGLEMENT DU CONCOURS VEDEL 2024](#)

Lextenso

**CONCOURS
GEORGES VEDEL
2024**

Prix de la meilleure
plaidoirie QPC

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Ouverture des inscriptions

CONSEIL D'ÉTAT

ORDRE DES AVOCATS
AU CONSEIL D'ÉTAT
ET À LA COUR DE CASSATION

CONSEIL NATIONAL
DES BARREAUX
LES AVOCATS

COUR DE CASSATION

Ecoles & universités

Relations institutionnelles